

Procès-verbal de la **6<sup>e</sup> séance du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec), le **lundi 26 février 2018** à compter de **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

**PRÉSENCES :**

Monsieur Claude Beaulieu, président

Mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte Boucher, messieurs Ernest Bédard, Paul Loyer, David Pigeon, Normand Sylvestre et Paul Morin, commissaires.

Monsieur Romain Vanhooren, commissaire représentant du comité de parents.

Monsieur Jérôme Maltais, commissaire, représentant du comité de parents, niveau primaire

Madame Valérie Dionne, commissaire représentante du comité de parents, EHDAA

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe, madame Julie Legault, directrice générale adjointe et monsieur Patrick Courville, secrétaire général.

**ABSENCES :**

Madame Annick Tremblay, absence motivée

Monsieur Pierre Boucher, absence motivée

Monsieur Steve Kirk, absence motivée

**CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION**

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

**C096-1802 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**C097-1802 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2018**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais que le procès-verbal de la séance tenue le 29 janvier 2018 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

## **AVIS DE SUIVI DU 29 JANVIER 2018**

La Direction générale fait part de tous les suivis de la séance du 29 janvier 2018.

## **PAROLE AU PUBLIC**

Mesdames Véronique Martin et Ariane Succar informent les membres du conseil des avancées de leur projet relatif à la création d'une école alternative à la Commission scolaire des Draveurs. Mesdames Martin et Succar nous expliquent qu'elles investissent plus de 5 heures par semaine dans la recherche et l'analyse de divers considérants associés à la création d'une telle école dont le Programme de formation de l'école québécoise, le plan stratégique de la commission scolaire, les attentes du Gouvernement du Québec, etc. Une séance d'information destinée aux parents intéressés à en connaître davantage par rapport à l'école alternative sera orchestrée prochainement.

## **C098-1802 FÉLICITATIONS / NOMINATION À LA DIRECTION À L'ÉCOLE DE LA MONTÉE**

CONSIDÉRANT le règlement (49-01-02) de *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Audrey Charest au poste de direction à l'école de la Montée;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'adresser des félicitations à madame Audrey Charest pour sa nomination en tant que directrice à l'école de la Montée.

Adoptée à l'unanimité

## **C099-1802 FÉLICITATIONS / NOMINATION À LA DIRECTION AU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

CONSIDÉRANT le règlement (49-01-02) de *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Christian Laforest au poste de direction au Service du secrétariat général et des communications;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon d'adresser des félicitations à monsieur Christian Laforest pour sa nomination en tant que directeur au Service du secrétariat général et des communications.

Adoptée à l'unanimité

**C100-1802 FÉLICITATIONS / NOMINATION À LA DIRECTION AU  
SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

CONSIDÉRANT le règlement (49-01-02) de *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Michel Enright au poste de directeur au Service des ressources éducatives;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de souligner officiellement les nominations au sein du personnel de gestionnaires de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'adresser des félicitations à monsieur Michel Enright pour sa nomination en tant que directeur au Service des ressources éducatives.

Adoptée à l'unanimité

**C101-1802 DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DU SUIVI DES  
DÉNONCIATIONS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES COMMIS  
PAR LES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES  
DRAVEURS**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Commission scolaire des Draveurs de nommer un responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles commis par les employés de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Christian Laforest à titre de directeur du Service du secrétariat général et des communications de la Commission scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de résilier la résolution C022-1710 et de nommer monsieur Christian Laforest à titre de Responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles commis par les employés de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoptée à l'unanimité

**C102-1802 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit instituer un comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil des commissaires quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire conformément à l'article 96.24 ;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du comité de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'approuver les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

Adoptée à l'unanimité

**C103-1802 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019, PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT le respect des principes retenus;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Pigeon que le calendrier scolaire 2018-2019 primaire et secondaire soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

**C104-1802 54-10-01 POLITIQUE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE**

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, Syndicat du personnel professionnel des commissions scolaires de l'Outaouais, Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais, Association québécoise des cadres scolaires, Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois et du Comité de parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren que la 54-10-01 Politique sur les saines habitudes de vie soit adoptée suivant l'ajout d'une précision à l'effet que tout aliment fourni par le parent doit être accepté, sauf s'il contrevient aux règles établies concernant la nourriture allergène.

Adoptée à l'unanimité

**C105-1802 DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA  
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS 2016-2017**

En conformité avec les articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Draveurs est déposé et présenté publiquement à la séance du conseil des commissaires du 26 février 2018 et une copie du rapport annuel sera transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le rapport sera publié sur le site Web de la Commissions scolaire des Draveurs et rendu disponible sur demande.

Adoptée à l'unanimité

**C106-1802 RECONDUCTION DU CONTRAT – SERVICES  
PROFESSIONNELS POUR LES DIFFÉRENTES MESURES  
D'AIDE FINANCIÈRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET POUR LES  
CONSULTATIONS OCCASIONNELLES – LA FIRME  
D'ARCHITECTES, LAPALME RHEAULT ARCHITECTES ET  
CARRIER, SAVARD, LABELLE & ASSOCIÉS (LRAA + ACSL)  
POUR L'ANNÉE 2018-2019**

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'architectes, Les Architectes Carrier, Savard, Labelle & Associés vient à échéance le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de reconduire le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'architectes, **Lapalme Rheault Architectes et Carrier, Savard, Labelle & Associés (LRAA + ACSL)** pour une deuxième et dernière année soit du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

**C107-1802 RECONDUCTION DU CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES DIFFÉRENTES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET POUR LES CONSULTATIONS OCCASIONNELLES – LA FIRME D'INGÉNIEURS EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET INGÉNIERIE DES SOLS, CIMA+ PARTENAIRE DE GÉNIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs, Cima+ Partenaire de génie vient à échéance le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de reconduire le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs en structure, aménagement extérieur et ingénierie des sols, **Cima+ Partenaire de génie**, pour une deuxième et dernière année soit du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

**C108-1802 RECONDUCTION DU CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES DIFFÉRENTES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET POUR LES CONSULTATIONS OCCASIONNELLES – LA FIRME D'INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ, WSP CANADA INC. POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs, WSP Canada Inc. vient à échéance le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais de reconduire le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité, **WSP Canada Inc.**, pour une deuxième et dernière année soit du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

**C109-1802 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE 50624 RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES ACTIFS (BÂTIMENTS) – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES PHASE 1 – ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR**

CONSIDÉRANT la mesure 50624 *Réfection et transformation des actifs (bâtiments)* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 31 janvier 2018 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 19 février 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 26 juin et devront être complétés au plus tard le 18 août 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'accepter la soumission de la firme **Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés Inc.**, située au 65, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 au montant de **405 000,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection des salles toilettes phase 1 à l'école Polyvalente Le Carrefour.

**AUTRES SOUMISSIONNAIRES**

**MONTANT EXCLUANT LES TAXES**

<b>LCC &amp; Associés Canada Inc.</b> 41, rue de Valcourt, unité 7 Gatineau (Québec) J8T 8G9	<b>422 300,00 \$</b>
<b>D.L.S. Construction Inc.</b> 1910, chemin Pink Gatineau (Québec) J9J 3N9	<b>437 000,00 \$</b>
<b>4198191 Canada inc. (Les industries CAMA)</b> 800-A, rue de Vernon Gatineau (Québec) J9J 3K5	<b>457 200,00 \$</b>
<b>Gestion D.M.J. (6739741 Canada Inc.)</b> 183, chemin Freeman, unité 7 Gatineau (Québec) J8Z 2A7	<b>477 310,00 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

**C110-1802 ENTÉRINEMENT D'UNE RADIATION DE COMPTES DE  
TAXE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT que les comptes visés faisaient l'objet d'un jugement à la cour envers une compagnie qui a été dissoute;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a été propriétaire du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 1<sup>er</sup> février 2018;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eu lieu entre la commission scolaire et les représentants du gouvernement;

CONSIDÉRANT que la vente de la propriété par le gouvernement était le 1<sup>er</sup> février 2018;

CONSIDÉRANT une demande du gouvernement pour obtenir un état de compte à zéro;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'avocate de la commission scolaire, du Service des ressources financières et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Beaulieu d'entériner la radiation des sommes à percevoir composée de 796,83 \$ en capital ainsi que des frais et des intérêts s'y rattachant en date du 1<sup>er</sup> février 2018 (voir détail en annexe).

Adoptée à l'unanimité

**C111-1802 PARTICIPATION DU COMMISSAIRE PAUL MORIN POUR L'ACTIVITÉ «SOUPER BÉNÉFICE 1000 KM GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE»**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais que monsieur Paul Morin soit autorisé à participer à l'activité «Souper bénéfice 1000km Grand défi Pierre Lavoie» qui se tiendra le 21 février 2018 à 18h au restaurant La Table des Trois Vallées au coût de 75\$.

Adoptée à l'unanimité

**C112-1802 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU COMMISSAIRE DAVID PIGEON POUR L'ACTIVITÉ ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE BRÉBEUF**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre que monsieur David Pigeon contribue à l'activité album des finissants de l'école Brébeuf en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C113-1802 MOTION DE FÉLICITATIONS – AUX ÉLÈVES ET AU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS QUI ONT PRIS PART AUX JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (JPS)**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT toutes les initiatives qui ont été mises de l'avant par les établissements de la Commission scolaire des Draveurs dans le but de promouvoir les Journées de la persévérance scolaire (JPS);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'adresser des félicitations à tous les élèves et à tous les membres du personnel de la commission scolaire qui ont pris part aux Journées de la persévérance scolaire.

Adoptée à l'unanimité

**C114-1802 MOTION DE FÉLICITATIONS – AU PERSONNEL DE  
L'UNITÉ 6 DE L'ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-  
GATINEAU**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que pour une cinquième année consécutive, le personnel de l'unité 6 de l'École polyvalente Nicolas-Gatineau a organisé un dîner de Noël le 21 décembre dernier grâce auquel 225 élèves ont pu déguster un succulent repas traditionnel du temps des fêtes;

CONSIDÉRANT que cette initiative a permis au personnel de tisser des liens plus étroits avec ses élèves tout en favorisant la persévérance scolaire chez ces derniers;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher d'adresser des félicitations au personnel de l'unité 6 de l'École polyvalente Nicolas-Gatineau pour avoir organisé un repas de Noël pour ses élèves.

Adoptée à l'unanimité

**COMMUNICATIONS**

**PRÉSIDENT**

Monsieur Beaulieu nous informe que la traditionnelle dégustation chocolatée au profit de l'AQETA aura lieu le mardi 20 mars. Il invite les commissaires désireux de participer à cette activité de financement à communiquer avec M. Courville.

### **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Mme Dufour nous explique que notre rapport financier du 31 mars 2018 fera l'objet d'un audit. On procédera par échantillonnage de nos revenus et de nos dépenses afin de s'assurer que nos pratiques sont conformes aux règles en vigueur.

### **COMMISSAIRES**

Mme Gagnon nous indique que la soirée Reconnaissance Coup de cœur aura lieu mardi le 8 mai à 18h à l'École polyvalente Nicolas-Gatineau. Elle rappelle aux commissaires que leur présence lors de cet événement est importante.

### **REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Dionne nous informe que le comité de parents a récemment complété la consultation relative au calendrier scolaire et à la Politiques sur les saines habitudes de vie. La politique relative à l'admission et à l'inscription annuelle des élèves a été transmise aux conseils d'établissement dans le but de connaître leur point de vue.

### **REPRÉSENTANT DE LA FONDATION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES**

### **REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE TRANSPORT**

### **DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 9 avril 2018 à 19 h 30 au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

### **C115-1802 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que la séance soit levée. Il est 20h18.

Adoptée à l'unanimité

**Procès-verbal des délibérations de la  
Commission scolaire des Draveurs  
26 FÉVRIER 2018**

INITIALES DU PRÉSIDENT \_\_\_\_\_

Page 80

INITIALES DU SECRÉTAIRE \_\_\_\_\_

---

Patrick Courville  
Secrétaire général

---

Claude Beaulieu  
Président